

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 33

Artikel: L'auberge de village : causerie
Autor: C.T.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195681>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

gens peu fortunés, il en coûtaient trop cher d'avoir recours aux carrosses, calèches, chariots et chaises à porteur qu'on louait à l'heure et qui étaient, à cette époque, ce que sont nos fiacres actuels.

» Donc, à l'instigation de Pascal, des personnages influents obtinrent du roi la création de voitures à l'usage du public, pour un prix modéré, voitures faisant toujours les mêmes trajets dans Paris.

» Au début, ces voitures étaient au nombre de sept.

» L'inauguration du service eut lieu avec un certain cérémonial. Deux commissaires du Châtelet, en robe, accompagnés de quatre gardes du grand-prévôt, de douze archers de la ville et d'autant d'hommes à cheval assistèrent au premier départ des omnibus. Ils proclamèrent l'utilité de la nouvelle entreprise et exhortèrent la population de veiller à ce que rien n'eût vint l'entraver.

» Les cochers et laquais étaient vêtus d'un uniforme bleu, avec les armes du roi sur la poitrine. Le liséré de cet uniforme servait à indiquer l'itinéraire des voitures, suivant sa couleur. Aujourd'hui, c'est la couleur des voitures qui permet de distinguer les lignes.

» Un contemporain, racontant cette première journée, nous dit :

« A sept heures, il partit un premier carrosse » avec un garde de M. le grand-prévôt dedans; « un demi-quart d'heure après, on en fit partir un second et les autres dans des distances pareilles, ayant chacun un garde qui y demeurèrent tout ce jour-là.

» La mise en marche de ces premiers omnibus fut un véritable événement. C'était une chose plaisante de voir tous les artisans cécer leur ouvrage pour les regarder, en sorte que l'on ne fit rien ce jour-là sur toute la route, non plus que si c'eût été une fête. On ne voyait partout que des visages contents, et cette invention fut trouvée si utile que chacun souhaita de la voir appliquer dans son quartier. »

L'auberge de village.

CAUSERIE

Si vous êtes parfois entré dans une auberge de village, n'avez-vous pas remarqué quelle simplicité, quelle modestie ont présidé à son installation ?

Eh bien, cet aménagement de si humble apparence fait cependant le bonheur du campagnard. Bien souvent, après les durs labours de la journée, on se rassemble à l'auberge, et là, on y devise du temps, des récoltes ; on se tient au courant des nouvelles du jour, etc., tout en buvant le demi traditionnel. Le paysan se sent à son aise, il est chez lui, il y respire, je dirai mieux, il s'y sent vivre. Ah ! ne lui parlez pas des cafés luxueux de nos villes, avec leurs comptoirs resplendissants, leurs glaces, leurs tables de marbre et leurs garçons pimpants. Il préfère à cela son petit cercle, c'est-à-dire son humble chambre à boire, comme il l'appelle.

Quelques petites tables avec leurs tabourets et, tout le long du mur, la grande table avec ses deux grands bancs.

Elle n'est pas très pratique cette grande table : les jours de fête, d'abbaye entr'autres, ses deux bancs sont entièrement occupés, et il est difficile à un client, placé au milieu, de sortir, à moins de déranger toute la compagnie. Pour éviter cela, on pose tout bonnement le pied sur la table et, d'un bond, on est de l'autre côté.

Dans un coin de la salle est l'antique fourneau de molasse, avec sa cavette, où, en hiver, les vieux et le chat de la maison viennent se blottir. Appendus aux murs, quelques tableaux

ternis par le temps et la fumée : un épisode de la triste histoire de Geneviève de Brabant ; plus loin, Napoléon I^e, à cheval, ayant l'air de se dire : « Je suis le sceptre du monde » ; et, à l'endroit le plus apparent, une image coloriée représentant un tonneau surmonté d'un superbe coq, avec cette inscription : *Quand le coq chantera, crédit on fera*.

Beau précepte, qui n'est cependant pas toujours rigoureusement observé :

— L'oncle Jean, je vous paierai ce demi ce soir ! dit au cabaretier le fils d'un des bons propriétaires de l'endroit.

— Oui, oui, c'est bon, va toujours.

— Dis vâi, Djan, baillè-mé vâi onco on petit verre, demande un autre.

— Rein dé cein ! Quand te m'ari payî l'é-autro, et bin bon !

Il connaît son monde, le cabaretier ; il apprend par les conversations qui se tiennent chez lui tout ce qui s'est dit, fait et passé le jour même dans le village et dans les environs ; il connaît tout ; il est au courant de la position de chacun.

Comme on est heureux, cependant, de rencontrer une de ces auberges sur notre route, lorsque, rentrant d'une excursion, fatigués, éreintés, les sacs dégarnis, les fioles vides, il nous reste encore quelques heures de marche pour arriver à domicile. Avec quel empressement ne dépôse-t-on pas, sur la grande table, sacs, manteaux, cannes, couvertures, ainsi que ces fleurs qui nous ont coûté tant de fatigues et de sueurs !

— Portez-nous vite quelque chose à boire ! nous avons soif !

— Qu'est-ce qu'il faut servir à ces messieurs ?

— Un litre et cinq verres !

Bientôt l'hôte revient, la bouteille sous le bras et les cinq verres dans les mains ; les plats sont fort incommodes, car les verres peuvent glisser et voilà, n'est-ce pas, toute une casse.

Disons en passant qu'il existe un moyen qui présente beaucoup plus de sécurité et qui est fort usité à la campagne ; il consiste simplement à plonger les doigts dans les verres et, en les serrant un peu, le cabaretier peut en porter dix avec facilité.

Si nous passons maintenant de l'autre côté de la maison, à l'étage supérieur, nous trouvons une grande chambre où le cabaretier serre provisoirement son blé, son froment, où il étend ses noix pour les sécher. Sa femme y serre le linge qui attend la lessive.

Au nouvel-an, à l'abbaye et dans bien d'autres occasions encore, il s'agit de débarrasser tout cela, car cette chambre est louée à la Jeunesse pour y danser.

Quelques planches placées sur deux chevalets servent d'estrade à la musique, généralement composée d'un cornet, d'une clarinette, d'une contrebasse et parfois même d'un violon. On n'est pas si difficile au village, et l'on s'en donne à qui mieux mieux dès la veillée jusqu'à l'aube.

Et que de jolies choses n'entend-on pas dans ces bals villageois :

— Sophie ! on en fait une ensemble, hein !

— Oh ! je peux pas, j'ai déjà promis à Louis à l'assesseur !

— Vois-tu, si tu n'en dances pas une avec moi, gare à toi !

Et cette autre :

Après une valse, un cavalier mène sa danseuse à la salle à boire pour lui offrir un rafraîchissement :

— Dites voir, l'oncle Jean, portez voir trois décis pour moi et un sirop pour ma gaillarde !

Et cette autre encore :

Un cavalier est obligé de quitter sa dan-

seuse pour quelques instants, quelqu'un le faisant demander à la salle à boire :

— Tu m'apporteras au moins quelque chose en revenant, lui dit sa charmante ; des tablettes à la bise ou bien un coucon.

Le jeune homme descend, trouve des connaissances, avec lesquelles il reste trois bons quarts d'heure ; mais, dans l'intervalle, il a cependant trouvé le moyen d'aller jusqu'à la boutique voisine acheter le coucon réclamé par sa bien-aimée.

— Tu es bien resté longtemps, dis voir, fait celle-ci à son retour ; ils en ont dansé troisse pendant que tu étais loin... Et mon coucon ?

— Oh ! je t'ai fait attendre un peu ; mais je ne t'ai pas oubliée... Vois-tu, on était en marché pour une modze avec Fredon, qui demeure... tu sais... tu le connais peut-être... Mais où ai-je fourré ce coucon ? Ah ! le voilà ! il était droit dessous mon mouchoir de poche ! Tiens ! es-tu contente à présent ?

Terminons cette sempiternelle causerie par une histoire absolument authentique, comme les précédentes, du reste :

C'était il y a bien longtemps, alors que quelques aubergistes de village ne vendaient que du vin ; il n'était pas question de leur demander de vous arranger un foie de veau ou même de vous servir une ration de pain et de fromage. Ils vous répondraient qu'ils n'avaient rien de tout cela et ne donnaient pas à manger.

Deux chasseurs, exténués de fatigue, entrent un jour dans une de ces auberges pour se restaurer. Ils avaient bien du pain avec eux, mais rien à manger avec.

— Dites voir, l'oncle Pierre, fait l'un d'eux, vous qui avez du tant bon fromage, allez voir nous en chercher un petit quartier pour accompagner notre pain.

— Mon fremadzo, lo medzo mè-mimo ! leur fut-il répondu.

— Eh bien, puisque vous ne voulez pas nous donner du fromage, vendez-nous au moins un saucisson ; vous avez fait boucherie il y a quelque temps et ils doivent être bons à présent !

— Dào sâocesson ?... n'ein ai-vo pas prâo tsi vo !

C. T.

Lé dzeins dé Tsavorné et lo bailli.

Vo sédè que quand n'étant dézo la patta dè l'or dè Berna, n'aviant pè tsî no dâi baillis po no coumeindâ et soi-disant po mettre odrè dein lo canton dè Vaud, mâ l'étai petou po mettre dein lão fattès lè dimès, les ceinsès, lè lods et on moué d'autre z'affrères.

Clliaux baillis avoint po adjudants dâi tsallans, dâi justiciers, dâi métraux et mimaient dâi couriâo, tot asse rupians què leu ; asseinbo lo bravo majo Davet a su lão derè cein que l'etiont, devant que l'aussont zu einmottâ pe Vidy.

Tsacon sâ cein que l'étai què cllia dima, et lè paysans qu'on vitiu dein cé temps ont du sè soveni que su dix quartêrons dè truffès l'ein faillâi bailli ion ào bailli. Aviâ-vo fé dix breintâ dé veneindzo, l'ein faillâi asseinbailli iena po allâ reimpliâ lè bossets dâ la granta cava à Berna, et l'étai la mima tsouza se vo z'aviâi tré dix panéra d'abondancès po votrè vatsèd ào bin grulâ dix lottâ dè perès collia.

Lè lods étiont coumeint quie derâi bin lo drâi dé mutachon d'ora. Lè ceinsès étiont d'ai espèces dè Lettrès dè reinta qu'on signivè ào Excelleincès po lo payêmeint d'on tsamp, d'on prâ, d'on courti àobin de 'na tsenevire que lão z'appartegnivont et que baillivont ein amodia-chon po 'na troupa d'annaïés à clliaux qu'ein aviont fauta.

Et tot cé ardzein sè payivè ào receviâo dâi bailli qu'eûtai ein mimo teimps lo dimiâi.

Lè baillis avoint coutema d'allâ tsagu'an-